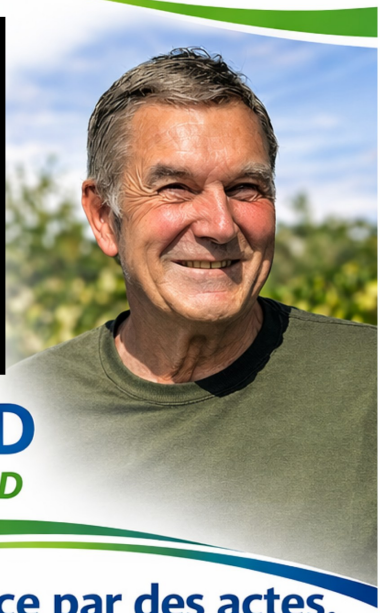
Saint-André

Agir autrement… et mieux !

Notre projet pour Saint-André



ROGER BERTRAND

*Liste conduite par **Roger BERTRAND***

Le changement commence par des actes.

Un conseil municipal à votre écoute

www.st-andre-autrement.fr

06 75 22 85 51

Site Web

Facebook



Nos priorités
Dans les 6 premiers mois de notre élection

Saint-André
Agir autrement... et mieux !
un conseil municipal à votre écoute

Audit financier de la commune
Un **audit complet des finances communales** sera réalisé dès notre arrivée.

École et CityStade
- Mise en sécurité des enfants : remise en conformité de la nouvelle entrée
- CityStade : mise en sécurité et création d'un point d'eau potable
- Rythmes scolaires : consultation des parents après les vacances de Pâques
 - semaine à 4,5 jours avec activités périscolaires
 - semaine à 4 jours avec garderie jusqu'à 18h30

Voirie et chemins
- Trous dangereux : réparation très rapide
- Plan d'entretien pluriannuel déployé

Stade
- Mise aux normes
- Création de vestiaires et de sanitaires pour l'équipe féminine (location)

Communication et télésurveillance
- Panneau d'information : remise en service et déplacement
- Annonces pour les commerces sédentaires et ambulants
- Télésurveillance : remise en état et implantation de nouvelles caméras

Église
- Travaux effectués par des bénévoles (gratuit pour la commune)
- Travaux prescrits par l'expert de Groupama
- Réouverture en accord avec l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP)

Boulodrome de l'avenue du Foyer
Il sera conservé dans son état actuel sans abattage des arbres

Nos projets pour le mandat

Un village propre

- Employés municipaux : pas de réduction d'effectifs
- Achat d'équipements pour une meilleure efficacité
- Déjections canines : prévention par panneaux pédagogiques
- Multiplication des points de collecte avec sacs à disposition
- Dépôts sauvages : prévention et lutte
- Encombrants : collecte deux fois par mois
- Ruisseaux et bassins de rétention d'eau : nettoyage par pastoralisme local
- Nouveau boulodrome : création de sanitaires

Un village entretenu

- Rues et chemins : entretien régulier
- Trottoirs et cheminements piétons : créations et améliorations
- Circuits de promenade : pose de bancs
- Espaces verts : entretien et créations
- Concours des Villages Fleuris : participation
- Points de collecte ordures ménagères : protections et embellisement

Sécurité et circulation

- Plan de circulation : concertation avec les riverains et modifications
- Passages piétons : éclairage et signalisation
- Arrêts de bus : sécurisation et nouvelles créations
- Radars pédagogiques : mise en place
- Police municipale intercommunale : étude en vue de création
- Création de places de parking

Vie du village

- Aide informatique pour les personnes âgées
- Aide aux courses, pharmacie...
- Création d'un club ados en lien avec la MJC
- Création d'une friperie solidaire communale
- Associations : augmentation des subventions et aides matérielles

Nature et patrimoine

- Prévention des incendies : développement du pastoralisme
- Chemins de randonnées : création et restauration (Corbières Minervois Tourisme)

Projets structurants

- Création d'un terrain de sport synthétique jouxtant le terrain de rugby
- Création d'un parcours santé, augmentation des circuits VTT
- Ancienne déchetterie communale : étude de réhabilitation
- Cave coopérative : étude de réhabilitation (pas de nouveau lotissement)
- Maison Céna dite « la verrue » : étude d'utilisation
- Maisons en péril, place de la fontaine : négociations amiables

Notre méthode

Saint-André
Agir autrement... et mieux !

Transparence totale

- Conseils municipaux diffusés sur internet
- Commission d'appels d'offres réactivée : économies pour la commune
- Présentation des projets : coût, utilité et modalités de financement

Une gestion responsable et raisonnable

- Chaque euro d'argent public devra être utile et justifié.
- Pas d'augmentation du taux d'imposition communal
- Dette actuelle supérieure à 1000 € par habitant : nous la diminuerons
- Le conseil municipal ne percevra pas la totalité des indemnités auxquelles il a droit Roger Bertrand s'engage à ne percevoir que la moitié des indemnités de maire.
- Création de conseillers municipaux délégués sans alourdir le budget

Concertation avec les habitants

Les habitants seront associés aux décisions : réunions publiques régulières, boîte à idées (physique et en ligne), consultations sur les projets importants

« Certaines personnes voient les choses comme elles sont et se demandent : ***pourquoi ?***
Moi, je vois les choses comme elles pourraient être et je me dis : ***pourquoi pas ?*** »
d'après JF Kennedy

Le 15 mars 2026, votez et faites voter
pour la liste Saint-André Agir Autrement et Mieux
avec Roger Bertrand
afin de lui donner une majorité pour réaliser ce projet